



CosmétiCar : 100 agences en 2018 ?

Le réseau CosmétiCar, spécialisé dans le lavage écologique de véhicule, poursuit son développement avec l'ouverture de deux nouvelles agences par mois.

Première franchise auto de lavage de voitures à domicile sans eau avec plus de 40 centres en Europe, créée en 2003 par [Florian Benoit](#) pour «répondre aux exigences de qualité et de respect de l'environnement», CosmétiCar se déploie via deux solutions : unités mobiles ou centres de lavage en pôle fixe implantés sur des zones sélectionnées. Il est conseillé de coupler un pôle fixe avec un service mobile.

Le Var et les Alpes-Maritimes dans le viseur

Ses atouts ? Un encadrement complet de la création de la société à la mise en place du concept, formation initiale et continue, supports publicitaires... CosmétiCar, qui compte une soixantaine d'agences réparties sur l'ensemble du territoire, vise les 100 agences d'ici 2 ans. «Nous sommes plutôt bien positionnés en Île-de-France, dans le Nord, dans l'Ouest et le Sud-Ouest». Dans les Bouches-du-Rhône, le réseau compte seulement quatre agences. L'entreprise souhaite s'étendre dans le Var et les Alpes-Maritimes.

«Nous souhaiterions que le réseau compte une centaine de sites. Actuellement, nous ouvrons en moyenne deux agences par mois», indique [Florian Benoit](#). Afin d'optimiser les interventions, CosmétiCar a lancé en septembre une application, destinée aux particuliers, qui permet d'avoir accès aux positions et aux emplois du temps des laveurs près de chez soi.

CosmétiCar en chiffres :

Contrat : licence de marque

Droits d'entrée : 5.500 €

Apport personnel : 10.000 € minimum

Redevances : 375 €/mois